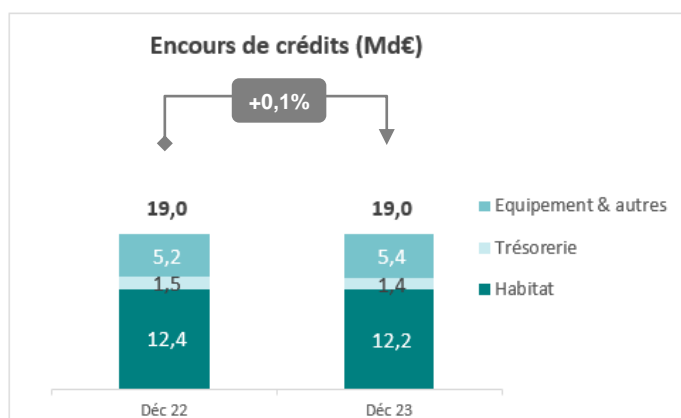
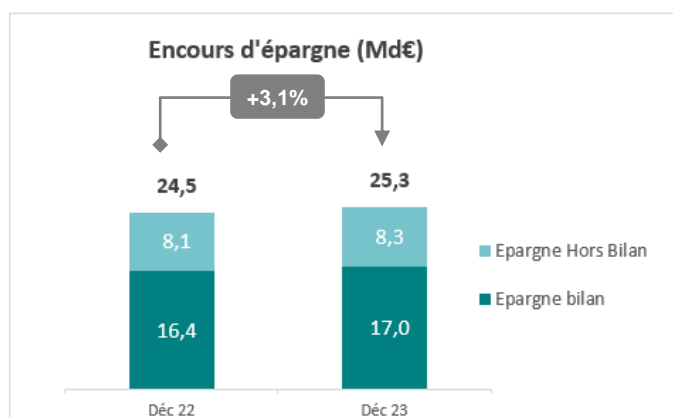


En 2023, le Crédit Agricole Alpes Provence poursuit son engagement mutualiste au service du développement du territoire

Une activité dynamique et utile pour accompagner la croissance et les transitions du territoire
Une résilience financière avérée du modèle d'affaires et des ambitions de développement confirmées
Une qualité de l'actif qui se maintient et un renforcement global du niveau de couverture qui se poursuit
Un bilan de liquidité solide et une solvabilité très au-delà des exigences prudentielles

Le Conseil d'Administration du Crédit Agricole Alpes Provence, réuni le 2 février 2024, a arrêté les comptes au 31 décembre 2023.

L'engagement de toute une banque au service de l'économie du territoire



Au 31 décembre 2023, dans un environnement économique et de marché ayant conduit la Banque Centrale Européenne à resserrer significativement sa politique monétaire, **la Caisse régionale a poursuivi l'accompagnement de la croissance du territoire et les investissements de ses acteurs économiques dans une perspective de long terme** tant s'agissant des financements qu'en matière de gestion de l'épargne et de la protection globale des personnes et de leur patrimoine.

Ainsi, dans un contexte de ralentissement fort du marché de l'habitat, **l'encours consolidé de crédits est stable sur un an**, tiré par l'accompagnement en crédits d'équipement de nos clients professionnels, agricoles et entreprises (+4,6%). Par ailleurs, sous l'effet d'une offre diversifiée et largement fléchée, distribuée dans une démarche de conseil personnalisé, **l'encours de collecte progresse de 3,1 % sur un an** dont 13,5% sur les livrets A & LDD et 9,8 % sur la collecte monétaire¹.

Enfin, la Caisse régionale a poursuivi le **développement de l'équipement de ses clients**, en premier lieu s'agissant des produits d'assurance dont le portefeuille de contrats a progressé de 3 % depuis décembre 2022.

Un modèle d'affaire résilient dans un contexte de forte hausse des taux

En M€	Comptes consolidés IFRS			Comptes individuels FR		
	Déc 2022	Déc 2023	Evolution sur 1 an	Déc 2022	Déc 2023	Evolution sur 1 an
Produit Net Bancaire	493,6	453,7	-8,1%	462,5	438,5	-5,2%
Charges de fonctionnement	-284,7	-289,0	+1,5%	-285,8	-289,2	+1,2%
Résultat Brut d'Exploitation	208,8	164,7	-21,1%	176,8	149,3	-15,5%
Coût du risque	-40,6	-31,6	-22,1%	-35	-31,2	-10,9%
Résultat Net	145,1	116,4	-19,8%	101,1	92,4	-8,6%
Total Bilan	26 385	25 886		26 096	25 459	

Dans les **comptes individuels** de la Caisse Régionale, le **Produit Net Bancaire s'élève à 438,5 M€**. Pénalisé par l'impact négatif de la hausse des taux sur la marge (augmentation inédite de la charge de refinancement, renchérissement de la collecte clientèle),

¹ Collecte monétaire à vue ou à terme

le PNB bénéficie toutefois de la dynamique d'équipement de nos clients pérennisant la croissance des commissions nettes de rétrocession (+4 % vs. décembre 2022), combiné à la forte progression des revenus de nos investissements pour compte propre (+30,1 % vs. décembre 2022²). Le PNB affiche ainsi une baisse conjoncturelle et contenue à -5,2%, et sous-tend **la préservation du pouvoir d'achat des ménages emprunteurs** en leur garantissant la **stabilité du prix de leurs crédits à taux fixe**. Par ailleurs, il est à noter que **la sensibilité du modèle d'affaires aux revenus d'intermédiation baisse significativement**, ceux-ci ne représentant que 31 % du PNB total dans les comptes individuels de la banque au 31/12/23.

En vision consolidée et sous les mêmes effets, **la dynamique de revenus est très similaire (-8,1 %)**.

La hausse du niveau des **charges de fonctionnement s'élève à 1,2 %**, traduisant une politique ambitieuse de partage de valeur incluant, outre les dispositifs d'intéressement et de participation, des mesures de soutien du pouvoir d'achat des salariés (charges de personnel hors intéressement en hausse de 5 %), allant de pair avec une gestion frugale des autres coûts fixes, et bénéficiant notamment de la baisse des cotisations FRU et FGDR (- 30 % vs. 2022)³.

Le coût du risque (16,4 bps sur l'encours) est en baisse (31,2 M€), malgré la hausse de l'encours de crédits en défaut (taux de créances douteuses et litigieuses à **1,63 %** vs. 1,50 % au 31/12/2022), couvert à un niveau toujours très prudent de 54,3 %. En outre, la Caisse Régionale a également **augmenté ses couvertures des créances B1 et B2** en portant les provisions IFRS 9 à 212,5 M€ (1,12 % de l'encours), en hausse de +7,5 M€ vs décembre 2022 afin d'intégrer l'évolution défavorable du contexte économique pouvant impacter ses encours. Au global, le niveau de provision constitué au titre du risque de crédit s'élève à 381,4 M€, auxquelles s'ajoutent 107,2 M€ de Fonds pour Risques Bancaires Généraux (10 M€ dotés sur l'année), portant le **niveau de couverture global de l'actif clientèle à 2,57 % (vs. 2,44 % au 31/12/2022)**.

Après prise en compte de la charge fiscale, le **Résultat Net individuel s'élève à 92,4 M€** (-8,6 % vs. décembre 2022).

Les **comptes consolidés** en normes IFRS intègrent les résultats des entités consolidées ainsi que les retraitements propres aux normes IFRS. En 2023, l'entité CAAP Transitions détenue à 100% par la Caisse Régionale, dédiée à l'accompagnement de nos clients et au développement des transitions sur notre territoire, a été intégrée au périmètre de consolidation. Le **Résultat Net part du groupe aux normes IFRS s'élève à 116,4 M€** (-20 % vs. décembre 2022).

Une structure de bilan saine et solide

La Caisse Régionale a constitué un **bilan de liquidité solide** permettant de répondre aux besoins de financement de ses clients. Le ratio de liquidité Bâle 3 (LCR) s'élève à 105,60 % au 31 décembre 2023.

Avec un **ratio de solvabilité global de 21.76 %** au 31/12/23, niveau largement supérieur aux exigences réglementaires (SREP – 11%), la Caisse Régionale de Crédit Agricole Alpes Provence traverse ce contexte inédit avec une assise de solvabilité extrêmement solide.

Le Certificat Coopératif d'Investissement (CCI)

Après un détachement de dividende de 4,07€ en avril 2023, le **Certificat Coopératif d'Investissement Alpes Provence** se valorisait à 70,50€ au 31 décembre 2023.

Perspectives

Dans un environnement économique toujours incertain, le Crédit Agricole Alpes Provence, Banque Coopérative, accompagne chacun de ses clients dans une perspective de temps long. Toutes les équipes de la Caisse Régionale restent mobilisées pour soutenir l'économie du territoire, développer sa croissance et se positionner comme un moteur de ses transitions (économiques, sociétales et environnementales). La Caisse Régionale, aux côtés de ses clients, diversifie ses activités et conforte ses outils pour conseiller, financer et protéger tous les acteurs du territoire : particuliers, professionnels, agriculteurs, entreprises et collectivités.

Dans le cadre d'un « Pacte Coopératif Territorial » à dimension sociétale et environnementale, l'Assemblée Générale de la Caisse Régionale a attribué en 2023 plus de trois millions d'euros répartis par tiers à la Fondation Crédit Agricole Alpes Provence, à son fonds de dotation CAAP INNOV ECO pour le soutien au développement et à l'innovation économique et à des actions de soutien spécifiques conduites sur le territoire.

Fidèle à ses valeurs, la Caisse Régionale de Crédit Agricole Alpes Provence continuera d'agir chaque jour dans l'intérêt de ses clients et de la société, avec la force de son modèle de banque régionale coopérative et mutualiste.

NYSE Euronext Paris - Eurolist compartiment C - ISIN : FR0000044323
Responsable de l'Information Financière : Romain BASSEZ (Directeur Financier)
E-mail : romain.bassez@ca-alpesprovence.fr
L'ensemble des informations réglementées sont disponibles sur le site internet www.ca-alpesprovence.fr

² Pour rappel, le revenu issu des placements à juin 2022 incluait 5 M€ de dépréciations d'ORA NPL converties, en contrepartie d'une reprise en coût du risque

³ L'analyse des structures des revenus et charges est issue des données de gestion